



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

Vendredi 3 février 2017

Ordre du jour :

- A/ Retour sur la réunion du 24 janvier 2017
- B/ Projets 2018
- C/ Bilan 2016 des projets engagés par le Conseil Citoyen
- D/ Questions et remarques diverses

Présents :

Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Gérard Barré, Patrick Basset (Association des Plates – L'enfant et la mer) Jacques Bessière, Anne Charron (Association Méli-mélo), Madame Costa (Association Pétanque Rochelaise), Jean-Pierre Cougoule, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'île de France).

A/ Commentaires après la réunion de bilan de la politique de la ville du 24 janvier 2017 à la Maison de Quartier concernant les projets 2016.

Cette réunion a fait le point sur les financements 2016 et les résultats obtenus. Elle réunissait l'Etat, la C.D.A (Communauté d'agglomération Rochelaise) et la Ville.

Le Conseil Citoyen (C.C.) n'ayant pas encore été installé à la date limite de dépôt des dossiers (janvier 2016), ce sont ceux de la Maison de Quartier / Centre social qui ont été présentés. Ils ont été envoyés par mail aux membres du C.C.

Les projets déposés par la Maison de Quartier pour l'année 2017 sont au nombre de six et sont les suivants :

1/ Personnes âgées, personnes isolées.

Ce projet est proposé en lien avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

Il concerne les personnes du troisième et du quatrième âge. Il s'agit de :

- Maintenir le lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- Permettre aux personnes avançant en âge de mieux faire face aux événements auxquels ils sont petit à petit confrontés.
- Agir positivement sur les représentations du vieillissement.
- Promouvoir les activités physique, culturelle et artistique.



La question est posée de savoir si l'isolement des familles monoparentales entre dans un tel projet.

Non, il ne s'agit que des personnes âgées. Toutefois, le C.C. devra aborder cette question des familles monoparentales, nombreuses à Port-Neuf.

Quelques chiffres-clés illustrant le sujet (chiffres donnés en séance par Olivier) :

Population de la Rochelle (17000)

Couples et Familles monoparentales de la Rochelle

Données 2013	Nombre de familles	Pourcentage de familles	Moyenne des villes
Familles monoparentales	3 943	22 %	10,1 %
Couples sans enfant	8 655	48.3 %	46,2 %
Couples avec enfant(s)	5 316	29.7 %	43,7 %

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX ET PROJET D'ETABLISSEMENT POUR LE CCAS DE LA ROCHELLE

Premier Diagnostic social communal Version 5.3 04 décembre 2013

2010 : Port-Neuf Ouest :
 Familles monoparentales :
 28,16%

Systeme d'information géographique de la politique de la ville



La part des familles monoparentales

Port Neuf Est	23,0 %
Port Neuf Ouest	35,2 %

Sources : INSEE 2012 – Iris, INSEE 2012 – Commune, INSEE 2012 – Unités urbaines

Cet indicateur rapporte l'effectif de familles monoparentales (composées d'un adulte avec au moins un enfant) à celui de l'ensemble des familles avec au moins un enfant (toutes les familles avec enfant sont prises en compte ici, quel qu'en soit l'âge).

Lecture: En 2012, la commune comptait 22,2 % de familles monoparentales.



2/ Démarche globale.

- Favoriser la démarche participative des habitants.
- Créer et/ou renforcer le lien social entre les habitants du territoire.
- Mise en place d'activités permettant aux habitants de s'investir dans des activités bénévoles.

3/ L'éveil et le développement culturel

- Favoriser l'ouverture culturelle par la mise en place d'actions multiples et variées accessibles à tous.
- Promouvoir les pratiques d'éveil culturel et artistique.
- Favoriser le lien et la mixité sociale par des pratiques autour d'un intérêt commun.
- Favoriser l'éducation et l'expression culturelle de tous.

4/ Epicerie Sociale et Solidaire

- Mener une étude de faisabilité et de mise en place effective du projet.
- Identifier les besoins et attentes des habitants en termes d'aide alimentaire.
- Etablir un diagnostic sur le territoire de la Ville de Rochelle pour la création de 3 épiceries de secteur (secteur ouest : épicerie sociale et solidaire expérimentale, secteur sud et secteur centre).
- Repérer et identifier les besoins liés au projet.
- Travailler avec les différents acteurs locaux de manière multi partenarial.

Le projet épicerie est dorénavant un projet à part entière. L'année précédente, il était englobé dans la démarche globale. La Maison de Quartier est aujourd'hui arrivée au bout du travail qu'elle pouvait accomplir en terme de travail social sur ce projet (diagnostic et état des lieux). Un pré-projet est disponible et a été présenté au CCAS). C'est pourquoi ce projet est déposé dans le cadre de la Politique de la Ville pour financer un chargé de mission pouvant approfondir ce travail.

5/ Fête de Quartier / Animations en pied d'immeubles

- Proposer des animations culturelles, artistiques et sportives durant l'été dans le quartier.
- Favoriser l'accès à tous en proposant des animations au plus près des habitants (en pied d'immeubles).



- Proposer aux habitants une fête annuelle de quartier favorisant la mixité sociale et le partage autour d'un moment festif.
- Favoriser le partenariat de proximité avec des associations locales et/ou des institutions.

6/ Projet Santé

- Projet à conduire avec l'A.R.S.
- Développer l'envie d'être acteur de sa santé par l'acquisition de comportements nutritionnels adaptés.
- Sensibiliser, par la découverte d'activités, les personnes sur l'intérêt d'une pratique d'activités physiques sur la santé, le bien-être et l'estime de soi.
- Accompagner les personnes en situation de précarité pour concilier alimentation équilibrée et petit budget.

Même si une hiérarchie n'a pas été établie dans les différents projets présentés, la « Démarche globale », la « Fête de quartier », les « personnes âgées » restent une priorité.

Remarques à propos de cette réunion de bilan politique de la Ville.

- Demander à la CDA si un compte-rendu a été fait et sera disponible.
- La présence des membres du C.C. de Port-Neuf a été importante. 7 personnes ont pu y participer. Cette présence a été soulignée de manière positive par les différents représentants (Etat, CDA, ville).
- Madame Séverine Lacoste élue de la C.D.A. en charge de la politique de la Ville était absente et les débats ont été conduits par Messieurs Jean-Pierre Mandroux (*Coordinateur politique de la Ville*) et Régis Le Guilloux (délégué du Préfet).
- Les questions ont été nombreuses et les élus (pour les projets concernant la Ville de La Rochelle) ont décrit les actions qui dépendent de leur service. Les projets foisonnent et les dotations sont en baisse. Cela renvoie à des questions sur la légitimité de ces projets : Droit commun ou Politique de la Ville.
- Le Programme de Réussite Educative est une mission de l'Etat. Mais de manière historique, ce programme est fortement financé au titre de la Politique de la Ville.
- La question de l'école Descartes reste une « épine ». Monsieur le Député Olivier Falorni qui avait été sollicité pour intervenir auprès du ministère de l'Education Nationale vient de répondre. La ministre donne une fin de non-recevoir à la demande de rester en R.E.P, les cartes scolaires étant déjà définies pour la rentrée prochaine. Elle précise que « les moyens mis en place seront maintenus ».
- Enfin, il est rappelé que ces réunions institutionnelles sont très codifiées, très formelles et qu'il n'y a pas place pour des discussions qui



doivent avoir lieu au sein du C.C. quelque soit l'intérêt des questions soulevées.

B/ Projets à venir (2018).

- Actuellement, la prise en compte des projets se fait de la façon suivante : L'Etat, la C.D.A. et la Ville examinent les différentes propositions. Chacune des trois instances choisit en fonction de ses priorités et de l'intérêt qu'elle trouve à un projet.
- Il pourrait être utile de rencontrer Messieurs Mandroux, Le Guilloux et Parlebas (réfèrent Politique de la Ville à la Ville de la Rochelle) pour trouver une méthode permettant d'associer efficacement le C.C. aux projets présentés. La réunion du Comité de pilotage avec les animateurs de chaque Conseil Citoyen du vendredi 17 février à 9h peut être l'occasion d'avancer sur le sujet.
- Le quartier étant prioritaire, les sollicitations et propositions sont nombreuses auprès de la Maison de Quartier. Le C.C. sera consulté. Il peut avoir un angle de vue et un avis particuliers sur les différentes actions à mener.
- Les projets ne doivent pas « tomber tout ficelés » sur Port-Neuf. Ils doivent se construire en partenariat avec les habitants du quartier. Nous devons, par contre, nous adosser aux services de la Ville pour les mener à bien. Le service culturel, par exemple, peut piloter une action d'éveil à la musique classique (à approfondir). Le service santé peut aider à aborder le problème du sommeil des enfants et des adolescents ...
- Les actions retenues doivent mûrir, être précises, cohérentes avec les souhaits et les besoins des habitants, pouvoir se développer et être pérennes le plus souvent possible.
- Certains projets peuvent être adaptés (plus ou moins de spectacles suivant les moyens financiers disponibles), d'autres non (Epicerie sociale et solidaire).
- A propos des séances de cinéma, il est proposé de passer les films d'animation le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires. Des repas de quartier peuvent aussi être envisagés durant ces vacances.

C/ Bilan du Conseil Citoyen 2016

- Balades urbaines : Les premiers résultats (ex : éclairage entre les bâtiments 1,2 et 3 ; pose de bitume sur l'allée impraticable, vers les Allées De Lattre) et quelques autres. Les avancées et les nouvelles demandes seront discutées le 09 mars 2017 à l'occasion d'une nouvelle balade à 18h (Rendez-vous devant la Maison de Quartier).

La balade urbaine réalisée pour le stationnement les jours de match est en cours de travail. La prochaine étape est une réunion avec les services de la



Ville et les élus pour savoir si les propositions soumises peuvent être adoptées.

- Camping. Le C.C. s'est saisi de ce sujet. Mme Léonidas a été interpellée par le C.C. Celui-ci ne comprend toujours pas pourquoi personne n'a été consulté avant ce projet (ni le C.C., ni le Comité de Quartier).
- Toilettes. Le sujet des toilettes publiques a été évoqué à plusieurs reprises par le C.C. Mme Aouche Baverel est venue lors d'une réunion pour entendre l'avis du C.C. sur le sujet. Les toilettes publiques restent une priorité et le C.C. souhaite arriver à une solution en 2017 pour la mise en place de toilettes pour tous.
- Présence des marginaux sur les places Pétrosavodsk et de l'Ile de France. Des solutions sociales ont pu être trouvées pour certains. L'arrêté d'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique semble efficace. Il n'a pas été contesté.
- Travail en cours sur l'amélioration du stationnement les jours de match (voir balades urbaines). Mise en place d'une ligne téléphonique dont le numéro 06 56 72 67 81 figurera sur le panneau lumineux les jours de match, permettant de signaler les voitures en infraction. Faire savoir que des véhicules sont dépouillés pendant les matchs.
- Participation au P.A.P.I. ; Diagnostic santé ; Centre de performance.
- 10 réunions du C.C. ont eu lieu : le 18 mars 2016, le 29 avril 2016, le 3 juin 2016, le 2 juillet 2016, le 2 septembre 2016, le 30 septembre 2016, le 4 novembre 2016, le 2 décembre 2016, le 13 janvier 2017, le 3 février 2017.

Les réunions du C.C. se déroulent tous les premiers vendredis de chaque mois à 19h à la Maison de Quartier. Ces réunions sont publiques et tous les comptes-rendus sont accessibles sur le site internet.

Participation à la journée des C.C. départementaux (celui de port-Neuf était très représenté).

D/ Questions et remarques diverses.

1/ La soirée de rencontre à Mireuil autour du film « N'importe qui » n'a pas donné les résultats souhaités. Le film ne s'adressait pas au public présent, des enfants. La projection a été interrompue.

2/ Les poubelles orange des H.L.M. sont très appréciées.

3/ Profiter du C.C. pour réunir des associations. Ce type de « fédération » est apprécié des institutions (financeurs).

4/ Réunion sur le P.L.U.

Les éléments manquaient pour participer activement à la réunion. Il est toujours possible de joindre Monsieur Plez (adjoint à l'urbanisme) pour avoir des précisions sur ce qu'il attendait.

5/ Réunion des C.C. départementaux.



Demander à la D.D.C.S. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) un compte-rendu de cette réunion qui a eu lieu au Club Lafayette.

6/ Garder à l'esprit que le C.C. n'est pas nommé pour régler tous les problèmes. C'est avant tout le travail des élus. La Maison de Quartier, elle, est ouverte tous les jours (sauf le samedi et le dimanche !)...

7/ Les absents.

Certains membres du C.C. souvent absents veulent pourtant continuer à en faire partie.

Le cadre de référence des conseils citoyens prévoit l'élaboration d'un règlement intérieur. Il est à rédiger lors de la prochaine réunion.

8/ Une nouvelle manifestation de protestation est prévue le vendredi 31 Mars à l'école Descartes en partenariat avec l'école Barthélémy Profit qui est dans le même cas. Une demande de rendez-vous à été faite auprès de Madame la Rectrice.

Les cartes scolaires et le périmètre des R.E.P. devrait changer en Août 2017 pour l'année scolaire 2018-2019 (M. Le Guilloux).

9/ Soirée Paella organisée par l'Association de Parents d'élèves « Pas à Pas » à la Maison de Quartier le 10 mars prochain.



10/ Eclairage bâtiment 1,2,3 : Bonne nouvelle ! Les ampoules sont arrivées ! Elles n'avaient pas été commandées...

Durée de la réunion : 2h15. L'ordre du jour n'est pas épuisé, c'est bien le seul...

**La prochaine réunion du Conseil Citoyen aura lieu
vendredi 03 mars 2017.**

Proposition d'ordre du jour : Règlement intérieur. Fonctionnement des commissions.

